

HD/lu

Berne, le 11 septembre 1974

Note sur le Zaïre à l'intention de M. le Conseiller fédéral  
G. A. Chevallaz

---

ZAIRE

La République du Zaïre (République démocratique du Congo jusqu'en 1971) est l'Etat le plus vaste, le plus riche et le plus peuplé de l'Afrique Centrale. Il s'étend sur plus de 2 mio. km<sup>2</sup> et compte environ 22 mio. d'habitants, à 80 % d'origine bantoue, se répartissent en plus de 250 groupes ethniques.

La situation cahotique des premières années d'indépendance de l'ex-Congo belge a progressivement fait place à la paix et la stabilité intérieures sous l'autorité du président Mobutu qui tient fermement en mains les destinées du pays depuis près de dix ans. Parmi les traits marquant la physionomie du régime présidentiel zaïrois, il faut mentionner en premier lieu la centralisation puis, aux différents échelons du pouvoir, l'unité du commandement qui se réclame d'une tradition bantoue. A l'échelon supérieur, le Bureau politique du parti unique, le Mouvement populaire de la révolution, conçoit les grandes orientations du pays et dirige tout à la fois le parti et les trois branches du pouvoir.

L'idéologie de l'authenticité prônée par le président Mobutu consiste essentiellement, à l'intérieur, à reconstruire et intégrer la société et l'économie zaïroises et, sur le plan international, à réserver au Zaïre une des premières places sur la scène africaine.

./.



- 2 -

Du point de vue économique, la diversité et l'ampleur des richesses naturelles du Zaïre ont de longue date contribué à qualifier ce pays de "véritable scandale géologique" (cuivre, cobalt, étain, diamants, cassitérite, pétrole, bois, potentiel hydro-électrique, etc.).

Une politique intempestive de nationalisation, dite "zaïrisation", menée tambour battant essentiellement depuis le 30 novembre 1973 dans quasiment tous les secteurs, a contribué à créer un désarroi certain parmi la population européenne au Zaïre, le processus de "remise-reprise" s'étant fréquemment déroulé dans le plus parfait arbitraire, aux seules fins d'enrichissement personnel des nouveaux propriétaires.

### Relations bilatérales

Il y a deux ans encore, on pouvait les qualifier de bonnes malgré un contentieux, portant sur quelque 70 cas de dommages affectant des compatriotes et datant des premières années d'indépendance, que des négociations bilatérales à Kinshasa en 1972 n'ont pas réussi à résoudre. Depuis lors, l'affaire LOSEMBE et une vingtaine de cas de zaïrisation sont venus grever nos rapports avec le Zaïre et alourdir le contentieux existant. Depuis le récent retrait de la demande d'asile de Losembe cependant, la situation semble s'être éclaircie et on peut espérer qu'avec la présence zaïroise au Comptoir suisse, les liens bilatéraux pourront repartir d'un bon pied. La question des nationalisations demeure toutefois. Elle absorbe et préoccupe les services concernés du Département d'autant plus que les modalités des zaïrisations affectant nos compatriotes sont en contradiction avec les dispositions d'un accord bilatéral de protection des investissements conclu en 1972 et ratifié personnellement par le président Mobutu ("... et promettons qu'il

./.

- 3 -

sera inviolablement observé".) Il convient d'ajouter qu'à l'instar de nombre d'exemples du genre, ce sont surtout les moyennes et petites entreprises qui sont les plus touchées, les grandes firmes réussissant à obtenir diverses dérogations ou à négocier directement à haut niveau (Ciba Geigy, Alusuisse, Nestlé, etc.).

---

### Echanges 1973

#### Importations en Suisse

env. 8 mio. frs (café, bois bruts et sciés, plantes pour pharmacie et médecine, etc.)

#### Exportations de Suisse

env. 46.7 mio. frs (colorants, médicaments, montres, instruments géodésiques, machines à coudre, etc.).

---

### Colonie suisse 1973

468 ressortissants suisses et 81 double-nationaux.

DIRECTION POLITIQUE

Thalmann

Copie est envoyée p.i. à:

- M. l'Ambassadeur Gelzer
- M. l'Ambassadeur Wetterwald